

Baie-Mahault, le 25 avril 2024

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Blocage de Jarry

Une nouvelle fois, l'accès au poumon économique de notre archipel est rendu impossible.

De nombreux usagers, de nombreuses entreprises et leurs salariés subissent ces perturbations.

C'est toute l'économie qui est impactée par ces multiples opérations escargot et ces blocages. Nos entreprises, déjà en difficultés, sont contraintes de mettre à l'arrêt leurs productions ou encore de cesser leurs activités.

Il n'est pas acceptable que les commerces et plus globalement, les entreprises, dont la majorité est composée de TPE, soient paralysés pour des intérêts particuliers.

L'Union Des Entreprises respecte le droit à manifestation mais condamne fermement la prise d'otage de l'ensemble de la population guadeloupéenne et du secteur économique.

L'UDE-MEDEF Guadeloupe exhorte les pouvoirs publics de nous garantir notre droit fondamental à la libre circulation et à la libre activité.

Bruno BLANDIN,  
Président

Informations :

Chloé FABRE - Chargée de communication

Ligne directe : 0690 520 450 - mail : [communication@ude-medef.com](mailto:communication@ude-medef.com)